

**FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES
TRANSFRONTALIÈRES**

Le dossier de demande devra être déposé ou adressé à la Communauté d'Agglomération Pays Basque à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Pays Basque – Direction Partenariats et financements

15 avenue Foch 64 100 Bayonne

Ou envoyé par mail à : cft@communaute-paysbasque.fr

Joindre à ce formulaire tous les justificatifs que vous jugerez nécessaires : devis, CV, attestation, explications plus précises du projet ...

1 - INTITULÉ DU PROJET

2 - PORTEUR DU PROJET

Nom :

Forme juridique :

Personne en charge du projet (nom, prénom, téléphone, mail) :

3 - PARTENAIRE(S) DU PROJET

DÉNOMINATION	STATUT <i>(association, administration publique,...)</i>	SIÈGE SOCIAL <i>(Adresse)</i>	CONTACT <i>(courriel et téléphone)</i>

4 - DESCRIPTIF DU PROJET

Indiquer le contexte, les enjeux, le(s) objectif(s), le territoire concerné et la durée du projet

5 - PLAN D'ACTION DU PROJET

Pour chaque action, ajouter un descriptif, les résultats attendus, les livrables prévus et le(s) partenaire(s) impliqué(s)

6 - CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Préciser les différentes étapes prévues dans la réalisation du projet

7 - PLAN DE FINANCEMENT

NATURE DES DÉPENSES ¹ Directement liées au projet	Montant des dépenses <i>Préciser HT ou TTC</i>	RECETTES		Montant	%
		<i>Indiquer si l'aide est acquise ou sollicitée</i>			
Ressources humaines		Aides publiques²			
		Fonds de soutien transfrontalier CAPB			
Prestations de services					
		Autres y compris aides privées³			
Frais de déplacement					
			Sous-total :		
		Autofinancement			
Autres dépenses (selon opération)					
TOTAL⁴		TOTAL			

¹ Les dépenses sont à détailler et à présenter par poste de dépenses

² A énumérer : nom des institutions, administrations, collectivités et établissements publics dont organismes consulaires et nom du fonds

³ A détailler

⁴ Le montant total des recettes doit être égal à celui des dépenses

9 - DIMENSION TRANSFRONTALIÈRE DU PROJET

Justifier le caractère transfrontalier de votre projet (cf Règlement d'Intervention § 3.2)

10 - CONTRIBUTION DU PROJET À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (SCT) DE LA CAPB

Préciser à quelle ambition et quel axe de la SCT votre projet s'intègre et comment il prétend répondre à cette problématique.

11 - INTÉGRATION DES PRINCIPES TRANSVERSAUX : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CITOYENNETÉ TRANSFRONTALIÈRE

Décrire comment le projet répond à l'un ou aux deux principes transversaux.